

Michèle Picard
MAIRE DE VÉNISSIEUX
CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

Monsieur Pascal MAILHOS
Préfet de la Région Auvergne Rhône-
Alpes - Préfet du Rhône
PREFECTURE du Rhône
106 rue Pierre Corneille
69419 LYON cedex 03

Le 12 août 2019

N/Réf. : GR8/19

Monsieur Le Préfet,

La présidente du Planning familial 69, madame Nathalie Sabot, m'a fait part de ses vives inquiétudes concernant la baisse de subvention de l'Etat de l'ordre de 30% pour 2019. Elle est d'autant plus inquiète que cette subvention est aussi annoncée en baisse pour les dix prochaines années.

Depuis près de soixante ans, cette association féministe et d'éducation populaire assume des missions essentielles de proximité en matière de prévention, d'information sur l'éducation à la sexualité, la contraception, l'avortement. Elle lutte également contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Chaque année, ce sont plus de 20 000 personnes rencontrées sur notre département.

Priver les associations de moyens d'agir concrètement au plus près des populations est incompréhensible, alors que le Président de la République a lui-même décrété l'égalité femmes-hommes grande cause nationale et que la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, est à l'initiative d'un grenelle pour lutter contre les violences conjugales qui devrait se tenir à la rentrée.

Dans un contexte où les violences faites aux femmes en France sont en augmentation, nous avons besoin d'une mobilisation forte de tous les acteurs, et notamment les associations de proximité.

Je me permets donc d'attirer votre attention sur les conséquences néfastes qu'entraînerait la baisse de cette subvention pour nos populations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Michèle PICARD

